



Membres de la commission Energie.

Bonjour à toutes et à tous,

Les membres du bureau du CLD Vallée de la Drôme se sont réunis le 25 février 2013, pour le bilan des réponses reçues à un questionnaire adressé aux membres de la commission énergie. Des réponses, il ressortait une volonté partagée d'un mode de fonctionnement différent des séances de la commission. Cependant, ni les motifs exprimés de cette aspiration, ni les solutions éventuellement proposées n'étaient convergentes.

L'ensemble des participants aux précédentes réunions de la commission énergie, ont été alors invités à se rencontrer le 12 avril 2013.

L'ordre du jour proposé était le suivant :

- Rédiger en quelques lignes une charte de fonctionnement, propre à la commission énergie, partagée par tous ces membres, énonçant notamment les raisons d'être de ce groupe, l'objectif qu'il poursuit et son mode de fonctionnement au quotidien : animation, gestion des temps, rédaction des comptes rendus...

Le 27 mai 2013, le bureau du CLD Vallée de la Drôme, recevait de la part de M.GIRARDOT, chargé de rédiger le compte rendu de cette rencontre, les documents suivants :

- 1 document ; "compte rendu détaillé des échanges lors de la 6ème réunion"
- 1 document ; "tableau de synthèse".

A la lecture de ces documents, le bureau du CLD Vallée de la Drôme, dresse le constat suivant :

- Ces documents n'ont été ni renseignés, ni validés par l'ensemble des participants à la rencontre du 12 avril 2013.

- Le contenu de ces documents ne permet pas d'apporter une réponse à la demande établit dans l'ordre du jour de la rencontre du 12 avril 2013 en terme notamment de charte de fonctionnement partagée par tous les membres.

Compte tenu des difficultés systématiques à travailler ensemble, rencontrées par les membres de cette commission, le bureau du CLD Vallée de la Drôme, ayant souligné l'importance de cet objectif, considère que les conditions préalables aux rencontres de citoyens dans le cadre de la démocratie participative, ne sont pas réunies à ce jour.

Par conséquent, le CLD Vallée de la Drôme décide de mettre un terme à la Commission Energie.

Le bureau du CLD.